

Compte rendu du déjeuner du CETF avec Morgane Legrand, assistante parlementaire de Mady Delvaux (S&D, Luxembourg)

Le 28 septembre, les membres du Cercle Europe et Technologies du Futur ont eu l'opportunité d'échanger avec Morgane Legrand, assistante parlementaire de Mady Delvaux (S&D, Luxembourg) sur les enjeux européens en matière d'intelligence artificielle. Mady Delvaux, est actuellement en train de rédiger un rapport d'initiative sur le sujet qui viendra alimenter les travaux de réflexion de la Commission. Les membres du CETF sont invités à envoyer leurs contributions à la députée : mady.delvaux-stehres@europarl.europa.eu

Avant d'entamer les échanges avec les membres sur les enjeux que soulève le développement de l'IA en Europe, Morgane Legrand a présenté les propositions émises en 2017 par Mady Delvaux afin de promouvoir le développement éthique des robots et des IA.

Les préconisations de la députée s'organisaient autour de 6 grandes idées :

1. **La standardisation** : une meilleure coordination des Etats membres, et une plus grande mobilisation européenne dans les instances internationales telle que l'ISO
2. **L'éthique** : la création d'une Agence européenne de l'IA, chargée de surveiller les développements et risques émergents
3. **La protection des données** : le renforcement de la transparence des algorithmes par des travaux du CENELEC
4. **Les emplois** : la mise en place de conditions pour assurer une bonne transition vers un monde robotisé.
5. **L'éducation** : l'établissement de centres d'excellence et de pôles de formation européens paritaires pour permettre une bonne transition qui passe par une bonne éducation, ouverte à tous
6. **La responsabilité** : L'UE a la compétence sur les questions de droit civil et de protection des consommateurs, La députée souhaite que soit mis en place un système de protection des victimes de la robotisation. C'est en suivant cette logique qu'elle proposait établir une taxe robots contribuant à verser des revenus universels.

En avril 2018, la Commission européenne a présenté une stratégie européenne sur l'IA, qui revient sur plusieurs pans de réflexions : investissements, éthique, responsabilité, formation. Pour Mady Delvaux, la Commission n'est pas allée suffisamment loin dans sa réflexion et aurait dû proposer des instruments juridiques contraignants et notamment en établissant une Agence européenne de l'IA.

Discussions avec les membres

Le principal enjeu des membres du CETF concerne les investissements dédiés à la recherche et au développement des nouvelles technologies d'IA. Selon eux – tout comme Mady Delvaux – les 4.5 milliards d'€ proposés par la Commission européenne sont insuffisants pour faire face aux développements des GAFAs et BATAIX.

De plus, le soutien financier accordé aux start-ups est aussi un enjeu. Pour les membres, l'UE n'oriente pas suffisamment sa politique économique et financière vers la Joint-Venture, davantage pourrait être fait en Europe. Morgane Legrand a alors précisé que la Commission planchait sur plusieurs solutions, notamment en réorientant l'épargne-retraite vers ce type d'investissements et en créant un fond-des-fonds européens pour les capitaux-risqueurs.

Les membres ont par ailleurs souligné que les entreprises européennes font face à un double problème de concurrence face aux géants du numérique ; il s'agit de leur incapacité à exploiter les données personnelles européennes et la fiscalité qui leur est imposé en Europe. Selon eux, les GAFAs ne respectent pas le RGDP et n'en sont pas inquiétés, et sont expertes pour éluder les taxes européennes.

Sur la fiscalité, si la Commission et le Parlement ont des visions globalement alignées. La principale préoccupation est en revanche de voir comment les Etats peuvent parvenir dans les prochains mois à un consensus. L'UE n'ayant pas compétence, ce sont aux Etats de s'engager afin d'assurer un level-playing-field entre tous les acteurs du numérique. Sur ce point, certains membres du CETF ont présenté leurs doutes quant au véritable désir de l'UE et de certains Etats de vouloir créer de nouvelles GAFAs européennes, et donc leur motivation de développer des politiques adaptées aux acteurs numériques européens.

En matière de standardisation, les membres ont pris conscience des problèmes de coordination en Europe pour défendre un modèle unique européen capable de défier les autres systèmes nationaux.

Sur les enjeux d'éthique, Morgane Legrand a précisé que la Commission avait donné informellement mandat au STOA, le centre de recherche du Parlement européen, de rédiger la Charte éthique que la Commission devra présenter en fin d'année. Etrangement, les travaux n'ont pas encore débuté.
